

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-102-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020

N°102/20

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 octobre 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 22 octobre 2020,

Objet de la délibération :

Tableau des effectifs

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	74
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	1
· Non excusé(e)s :	8
- Votants	88

Résultat du vote

- Pour :	88
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt,

Le quinze octobre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice

M. BARBET Henri à Mme LHERITIER Sylvie, M. BOLE Joël à M. MARGUET Vincent, M. BONNEFOI Frédéric à M. LAITHIER Didier, M. LAITHIER Sébastien à Mme LABERTERIE Patricia, Mme LEBLANC VICHARD Françoise à M. OUDET Alain, M. LIEVREMONT Jean-Michel à M. CURIE Claude, M. MONNIER Alain à M. CRETIN Emmanuel, M. MAURICE Jacques à M. PERCIER Pascal, Mme VAN DE WOESTYNE Nathalie à M. MARECHAL Philippe.

Procuration

M. DUGOURD Pascal par M. PROUTEAU James, M. DEBRAY Michel par Mme TONNIN Aurélie M. MAIRE Pierre par M. LEFEBVRE Bernard, M. MONNET Serge par M. JUSTE Hubert, M. VERMOT-DESROCHES par Mme ARNOUX Fabienne

Suppléé(e)s

Excusé(e)s M. GOSSE Pascal

Absent(e)s

M. COULET Gérard, Mme DIAS PEREIRA Justine, Mme FIETIER Danièle, M. GAMELON Yves, M. MESNIER Christian, M. POGLIANO Jean-Louis, M. STADELMANN Rémy, Mme VIPREY Chantal

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Thierry MAIRE DU POSET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

- Vu la délibération du 28 juillet 2020 sur le tableau des effectifs,
- Vu le remplacement d'un adjoint administratif principal 1^{ère} classe par un agent administratif principal 2^{ème} classe au secrétariat de direction
- Vu le remplacement d'un agent technique titulaire par un agent de maîtrise au service déchets
- Vu la stagiairisation d'un agent contractuel au grade d'adjoint administratif à l'accueil de Nautiloue
- Vu le départ en retraite d'un agent dont le grade doit être supprimé
- Vu le recrutement d'un agent de développement contractuel équivalent catégorie A

Il est demandé au Conseil Communautaire de se prononcer sur les propositions ci-dessus et de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-102-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2020

FILIERE ADMINISTRATIVE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Attaché hors classe	A	1	TC	T
Attaché Principal	A	1	TC	T
Attaché	A	2	TC	T
		1	TC	NT
		1	TC	T/NT
Rédacteur	B	1	TC	NT
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1	TC	T
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	4	TC	T
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	3	TC	T
		1	TNC	T
Adjoint Administratif	C	3	TC	T
		4	TC	NT
		5	TNC	NT
FILIERE TECHNIQUE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Ingénieur Principal	A	1	TC	T
Ingénieur	A	1	TC	NT
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	B	1	TC	T
Agent de maîtrise	C	1	TC	T
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	2	TC	T
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	1	TC	T
		1	TNC	T
Adjoint Technique	C	2	TC	T
		1	TC	T
		3	TC	NT
FILIERE SPORTIVE/CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Éducateur des APS Principal 1 ^{ère} Classe	B	1	TC	T
		1	TC	NT
Éducateur APS	C	3	TC	NT
FILIERE ANIMATION/CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF	TC/TNC*	T/NT**
Animateur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T

*TC=temps complet/TNC=temps non complet

**T=titulaire/NT=non titulaire/S=stagiaire

A l'unanimité, le conseil communautaire approuve ce tableau des effectifs

Fait et délibéré en séance, le 15.10.20

Pour extrait conforme

Jean-Claude GRENIER

Président